

Grille tarifaire

Secteur privé et travailleurs indépendants

1. OFFRE SOCLE ET SPÉCIFIQUE

- > **Suivi de l'état de santé des salariés**
- > **Accompagnement individuel en psychologie du travail**
- > **Actions de médiation entre 2 personnes**
- > **Vie de l'entreprise** : participation au CSSCT, participation aux réunions de travail*, gestion de crise sanitaire*
- > **Prévention des risques professionnels**
- > **Prévention de la Désinsertion Professionnelle (PDP) et maintien en emploi** : mobilisation et activation de la cellule PDP, accompagnement individuel des salariés, mise en place et suivi de l'Essai encadré
- > **Sensibilisation et conseils collectifs (prévention des risques professionnels, PDP, promotion de la santé publique au travail)** : webinaires ; actions intra-entreprises (1ère séance) * ; actions interentreprises ; journées de sensibilisation aux RPS
- > *Plan de prévention annuel (entreprises de + de 250 salariés)*

*Un forfait d'actions en milieu du travail par an et par tranche de 75 salariés

	Montant HT par salarié
Droits d'entrée <i>facturable uniquement à la première inscription du salarié</i>	10 €
Forfait annuel <i>indépendant du nombre de visites effectuées dans l'année pour un même salarié (suivi simple, renforcé, ou adapté)</i>	115 €
Intérimaire : <i>forfait annuel indépendant du nombre de visites effectuées dans l'année (suivi simple, renforcé, ou adapté)</i>	101 €
Rendez-vous non honoré : <i>tarif du rendez-vous supplémentaire</i>	101 €

2. OFFRE COMPLÉMENTAIRE : tarifs ou sur devis

Prestation de service hors forfait annuel d'actions en milieu du travail :

- > **Suivi de l'état de santé des salariés** : prestations supplémentaires ou spécifiques, hors cadre de l'offre socle (sur devis)
- > **Clinique du travail** : Intervention collective, en entreprise (12 jours)
- > **Médiation collective** : 2 personnes et + : entretiens individuels préalables et séances de médiation collectives

- › **Vie de l'entreprise** : détachement IDEST dans le cadre d'une permanence infirmière en entreprise (sur devis) ; mise à disposition d'une cabine de téléconsultation en entreprise (sur devis)
- › **Prévention des risques professionnels** : accompagnement expert de niveau 2
- › **Bien-être au travail** : initiations complémentaires
- › **Actions de formation** : IPAL est un organisme de formation depuis le 23/11/05 enregistré sous le N° 11 94 06 742 94 auprès de la DRIEETS.
 - › Premiers secours : formation initiales et mises à jour
 - › Risques liés à l'activité physique au travail
 - › Référent échauffement en milieu professionnel

OFFRE COMPLÉMENTAIRE	Montant HT
ACTION EN MILIEU DE TRAVAIL HORS FORFAIT	900 €
SENSIBILISATION EN ENTREPRISE HORS FORFAIT	350€
MÉDIATION À PARTIR DE 3 PERSONNES (<i>médiatrice IPAL + externe</i>) *par salarié	95€*
INITIATION À LA MINDFULNESS EN ENTREPRISE (<i>10 personnes – 1 jour</i>)	800€
RÉFÉRENT SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL (<i>webinaire</i>) *par salarié	95€*
FORMATION	Par salarié
SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) <i>Formation initiale</i>	250 €
MAC SST (<i>Maintien et Actualisation des Compétences</i>)	150 €
INITIATION AUX PREMIERS SECOURS AVEC DAE	75 €
PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE PHYSIQUE * IBC (<i>Industrie Bâtiment Commerces et activités de bureau</i>)	275 €
PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE PHYSIQUE * PE (<i>Petite Enfance</i>)	275 €
PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS A L'ACTIVITE PHYSIQUE * 2S (<i>Sanitaire et Médico-Social</i>)	420 €
RÉFÉRENT À L'ÉCHAUFFEMENT EN MILIEU PROFESSIONNEL (<i>REMP</i>)	190 €

- › Toutes actions en milieu du travail en plus, ou hors de l'offre socle.

3. OFFRE DÉCOUVERTE

Offre adaptée et destinée aux entreprises non adhérentes à ipal : sur devis

- › Rencontre avec un professionnel médical de la santé au travail
- › Prévention des risques professionnels
- › Prévention de la désinsertion professionnelle
- › Prestation de services « sur mesures »
- › Actions de Formation